

# TOUS EN GREVE, LE 18 OCTOBRE 2007

**F**ret, retraites, emploi, salaires, métiers, restructurations tous les cheminots sont concernés.

**Depuis trois ans et la mise en place de PROSUGE, l'ensemble des cheminots de la SUGE n'ont pu que constater les effets néfastes des orientations politiques de la Direction sur le métier et son devenir.**

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

Très loin des attentes des cheminots du service, exprimées à travers le cahier revendicatif CGT, la Direction de l'entreprise a impulsé de part ses actions (réorganisations, restructurations...) le démantèlement du service en poursuivant et généralisant la contractualisation des missions de la SUGE.

Concrètement, la Direction vend aux activités des missions répertoriées comme rentables financièrement, et délaisse les autres missions jugées moins lucratives aux sociétés privées de gardiennage. La Direction de la Sûreté régit le service de la SUGE comme une entreprise privée, excluant ainsi toute notion de service public.

Le terme « rentabilité » allant de pair avec celui de la productivité, la Direction de la Sûreté n'hésite pas à bafouer quotidiennement le RH077 pour parvenir aux résultats escomptés (RP doubles non attribués annuellement, congés supprimés ou non accordés, flexibilité sur l'organisation du travail, généralisation des équipes à deux agents, etc..).

Afin d'accroître au maximum la rentabilité financière des missions opérationnelles, la Direction utilise les effectifs comme variable d'ajustement en augmentant sans cesse le nombre de missions quotidiennes avec des effectifs réels en baisse.

Cela passe aussi par la suppression sans raison des indemnités pour connaissance de langue, de la remise en cause du versement de l'ICPA en l'octroyant au prorata du nombre de jours travaillés (en lieu et place du versement

forfaitaire et mensuel comme suite aux décisions de juillet 2005), en supprimant les régimes 132 RP, ou encore en décalant la présence des cheminots de la SUGE dans des créneaux horaires ne générant pas ou peu d'EVS.

Le résultat de cette politique menée assidûment depuis près de trois ans par la Direction de la Sûreté, est pour le moins catastrophique tant pour les cheminots de la SUGE que pour l'ensemble des cheminots et des usagers.

En interne, rien que pour le premier semestre 2007, ce n'est pas moins de 17 démissions de cheminots de la SUGE qui sont à déplorer (soit plus de 50% du total des démissions des services communs). Le service de la SUGE a aussi le triste privilège d'être celui où il y a le plus d'agents agressés au cours de leurs missions (avec une banalisation de ces agressions faite par la Direction).

Faute de moyens humains couplés à la volonté de la Direction de supprimer la présence de la SUGE dans des créneaux horaires répertoriés comme sensibles, c'est aussi l'augmentation plus que significative de violences physiques, de vols, ou de rackets dont sont victimes les usagers (détournant ainsi ces usagers de l'utilisation du mode de transport ferroviaire).

## **Qu'en sera-t-il demain ?**

Non seulement satisfaite des résultats de PROSUGE, la Direction de la Sûreté vient de lancer PROSUGE VITAL. En résumé, la Direction, toujours pour le bien être des agents et pour la pérennité du service, souhaite associer les cheminots de la SUGE (par le biais de projet d'équipe) à une politique encore plus axée sur la notion de profit. En effet, bien loin du service public, la Direction a pour objectif de vendre non plus une journée de travail à une seule activité, mais de morceler une journée de travail en vendant à la découpe aux activités chaque heure de travail (sur une journée de 8 heures, un agent SUGE pourra être vendu une heure au FRET, une heure au TER etc....).

Cette politique, si elle devait perdurer, supprimerait définitivement toute autonomie et toute réactivité du service, finissant au passage de vider de son contenu le métier de la SUGE. A ce stade, face à la concurrence des sociétés privées de gardiennage, et aux réductions des coûts mises en place par les activités, l'externalisation de la SUGE ne serait dès lors plus simplement qu'une hypothèse.

Concernant le plan FRET 2007 (dans la continuité du plan VERON), se rajoutera aux 262 gares fermées au trafic wagons isolés et des milliers d'emplois supprimés, la fermeture de certains sites SUGE ayant une contractualisation importante avec l'activité FRET. Quel sera le devenir de ces cheminots ?

S'ajoutera également la fin des possibilités de mutations PARIS PROVINCE et/ou PROVINCE/PROVINCE.

La déstructuration du FRET SNCF par la Direction a un impact direct sur les métiers transverses tels que celui de la SUGE.

Concernant notre régime spécial de retraite, chaque cheminot de la SUGE doit s'opposer par l'action de grève à cette remise en cause injustifiée. Ce régime spécial n'est pas un avantage comme l'affirme le Gouvernement relayé par la Direction, mais est bien une réponse aux contraintes et obligations découlant de la continuité de service public (horaires décalées, travail de nuit, dimanches et fêtes...).

La remise en cause des régimes spéciaux (à peine 2% des actifs) ne résoudra en rien le problème du régime général. L'objectif du Gouvernement est bien l'alignement de l'ensemble des régimes pour pouvoir très rapidement entreprendre une troisième réforme du régime général (avec de nouveaux sacrifices pour les salariés tels que l'allongement de la durée de cotisation ou la baisse des pensions...)

La défense du régime spécial des retraites passe par l'emploi au statut, par l'augmentation des salaires, par l'intégration des indemnités dans les primes de travail, par le maintien du FRET et de ses effectifs.

## **Pour la défense :**

- **de notre métier,**
- **du Service Public,**
- **de nos emplois,**
- **de notre régime de retraite.**

**La CGT appelle l'ensemble des cheminots  
de la SUGE à agir massivement par la grève,  
le 18 octobre 2007**

**Les Fédérations Syndicales CGT – CFDT – CFTC – UNSA – CFE-CGC ont déposé un préavis de grève à partir du mercredi 17 octobre 20 heures jusqu'au vendredi 19 octobre 2007 à 08 heures. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel SNCF. Ces 5 organisations syndicales représentent 80% du personnel.**